



Strasbourg, 9 mai 2019

T-PVS/Agenda(2019)8

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

---

## **Evaluation biogéographique de la liste de sites du Réseau Emeraude proposée par l'Andorre**

**Focus: les espèces (y compris les oiseaux) listées dans la Résolution No. 6 (1998) et les habitats  
listés dans la Résolution No. 4 (1996) de la Convention de Berne**

6 juin 2019

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

*Document préparé par  
la Direction de la Participation démocratique*

---

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy  
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

<b>JEUDI 6 JUIN 2019</b>	
<b>1. Ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ouverture de la réunion</b> par le Secrétariat de la Convention de Berne, Conseil de l'Europe</li> <li>• <b>Allocution de bienvenue</b> par les autorités de l'Andorre</li> </ul>	<b>9.00 – 9.20</b>
<b>2. Introduction à l'évaluation biogéographique, aux règles de procédure, aux résultats attendus</b>  Marc Roekaerts, Expert du Conseil de l'Europe	<b>9.20 – 9.50</b>
<b>3. Discussion sur la suffisance de représentation des oiseaux dans les sites du Réseau Emeraude proposés</b>  Les participants à la discussion sont: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les évaluateurs</li> <li>• Les représentants des autorités nationales</li> <li>• Les ONG pour la conservation de la nature et celles représentant les propriétaires terriens</li> <li>• Les experts indépendants et observateurs, si nécessaire</li> <li>• Le président de la réunion qui annonce la conclusion</li> </ul> La liste de sites est évaluée espèce par espèce.  La discussion est menée par Marc Roekaerts	<b>9.50 – 11.00</b>
<b>Pause café</b>	<b>11.00 – 11.20</b>
<b>4. Discussion sur la suffisance de représentation des oiseaux dans les sites du Réseau Emeraude proposés (suite)</b>	<b>11.20 – 12.30</b>
<b>Déjeuner</b>	<b>12.30 – 13.45</b>
<b>5. Discussion sur la suffisance de la représentation des espèces (à l'exception des oiseaux) dans les sites du Réseau Emeraude proposés</b>  La liste de sites est évaluée espèce par espèce.  La discussion est menée par Marc Roekaerts	<b>13.45 – 15.00</b>
<b>Pause café</b>	<b>15.00 – 15.20</b>
<b>6. Discussion sur la suffisance de représentation des habitats dans les sites du Réseau Emeraude proposés</b>  La liste de sites est évaluée habitat par habitat.  La discussion est menée par Marc Roekaerts	<b>15.20 – 17.00</b>
<b>7. Résultats préliminaires des discussions</b>	<b>17.00 – 17.20</b>
<b>8. Conclusions de la réunion et suivi</b>	<b>17.20 – 17.45</b>